



## Communiqué de presse



Paris, le 17 juin 2015  
CP110 - 2015

# Le CNES lance le « Collective for Space Care » pour favoriser les activités spatiales responsables

**Le CNES a annoncé mercredi 17 juin, dans le cadre du 51<sup>ème</sup> Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris Le Bourget, le lancement du collectif pour des activités spatiales responsables, « Collective for Space Care », pour réunir la communauté des opérateurs et partenaires spatiaux qui partagent l'esprit de responsabilité associé à la loi française relative aux opérations spatiales et aux traités et principes internationaux sur l'espace.**

La loi relative aux opérations spatiales, qui formalise les engagements internationaux pris par la France dans le cadre des traités de l'ONU relatifs à l'espace, définit les exigences à respecter par les opérateurs spatiaux en matière de sécurité des personnes et des biens et de protection de l'environnement et de la santé publique. Le CNES est pour sa part responsable de la rédaction de la réglementation technique associée à cette loi et du contrôle de la conformité technique de chaque opération spatiale qui en relève.

Après plus de quatre ans d'application, le bien-fondé et les apports du respect de cette réglementation technique sont aujourd'hui reconnus par l'ensemble de la communauté spatiale européenne, et a même incité un certain nombre de pays ou d'organismes à s'en inspirer pour leurs propres besoins. Le CNES a donc proposé à l'ensemble de la communauté spatiale associée à cette loi de valoriser ces acquis et de renforcer les engagements réalisés au travers d'un collectif pour des activités spatiales responsables, baptisé « Collective for Space Care ». Ce dernier est organisé sous forme d'une association, présidée par le Président du CNES, à laquelle l'adhésion s'effectue par la signature d'une charte reprenant l'ensemble des valeurs à respecter : agir pour une plus grande sécurité des personnes et des biens en veillant à préserver la santé des populations, se mobiliser pour protéger l'environnement terrestre et spatial et contribuer à la pérennité des activités de la communauté spatiale, le tout par le partage, la compétence et la volonté d'exemplarité.

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES, a officialisé le lancement du « Collective for Space Care » en invitant les présidents d'Airbus Defence & Space, d'Airbus Safran Launchers, d'Arianespace, de l'Agence spatiale européenne (ESA), d'Eutelsat, de Thales Alenia Space et de l'Université de Montpellier, à signer cette charte. A l'issue de ces signatures, il a déclaré : « Je me réjouis que le CNES soit parvenu à mobiliser les grands acteurs du spatial autour de ce collectif, qui permet de tirer le meilleur parti de l'application de la loi pour la sécurité et la pérennité des activités spatiales, en ayant toujours comme ligne directrice de faire le mieux possible afin d'être un exemple en la matière. »

### Contacts

Pascale Bresson  
Alain Delrieu  
Julien Watelet

Tél. 01 44 76 75 39  
Tél. 01 44 76 74 04  
Tél. 01 44 76 78 37

[pascale.bresson@cnes.fr](mailto:pascale.bresson@cnes.fr)  
[alain.delrieu@cnes.fr](mailto:alain.delrieu@cnes.fr)  
[julien.watelet@cnes.fr](mailto:julien.watelet@cnes.fr)

[cnes.fr/presse](http://cnes.fr/presse)